

Rapport du Président

Commission permanente
du lundi 30 juin 2025
N° CP-2025-5-2-8
N° applicatif 12702

2^{ème} Commission

Commission Dynamiques économiques, touristique, agricole, emploi et transitions énergétiques et climatiques

Direction

Direction de l'environnement et de l'agriculture

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION ET DE SURVEILLANCE DU CENTRE NUCLÉAIRE DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ DE FESSENHEIM COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Résumé : Cette communication présente le rapport d'activité 2024 de la Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS) du Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de FESSENHEIM. La CLIS s'est réunie une fois en séance plénière en 2024 et une fois en séance publique sous la présidence de M. Raphaël SCHELLENBERGER pour donner son avis sur le dossier de démantèlement et débattre des points d'actualité tels que le bilan annuel de la centrale ou la préparation au démantèlement. La commission de démantèlement de la CLIS a travaillé sur le dossier de démantèlement et réalisé une visite des centres d'entreposage et de stockage des déchets radioactifs de l'ANDRA ainsi que du laboratoire de BURE. Il est proposé de prendre acte du rapport d'activité.

En application de l'article R125-64 du Code de l'environnement, la Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS) du Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de FESSENHEIM établit chaque année un rapport d'activité.

Le document détaillé se rapportant à l'année 2024 est joint en annexe à la présente communication.

Les séances plénières

La CLIS de FESSENHEIM s'est réunie, sous la présidence de M. Raphaël SCHELLENBERGER, le 18 avril en plénière et le 10 octobre en réunion publique. Lors de ces réunions, la CLIS a émis un avis favorable sur le dossier de démantèlement qui a été transmis à la commission d'enquête publique, des points sur l'avancement du pré-démantèlement ou sur le bilan de l'installation ont été présentés et différents sujets ont pu être abordés comme la conclusion de l'enquête publique relative au dossier de démantèlement et l'Installation de Découplage et de Transit (IDT) où seront entreposés des colis de déchets nucléaires avant leur expédition dans les centres de stockage de l'ANDRA pendant la phase de démantèlement.

Le Bureau

Le Bureau s'est réuni 2 fois en 2024 pour faire le point sur l'avancement des dossiers en cours, proposer les axes de travail de la commission de démantèlement, définir le budget lié aux activités de la CLIS (frais de traduction, frais de personnel, frais d'étude, ...) et établir l'ordre du jour des réunions plénières et publiques de la CLIS.

La Commission de démantèlement

La commission de démantèlement de la CLIS s'est réunie à plusieurs reprises en 2024 pour étudier le dossier de démantèlement et proposer un avis sur celui-ci aux membres de la CLIS. Elle a également visité, les 10 et 11 avril, les sites d'entreposage et de stockage de déchets radioactifs de l'ANDRA ainsi que le Laboratoire de Bure.

Autres activités

En 2024, des membres de la CLIS et la chargée de mission ont participé à diverses réunions et manifestations au niveau régional comme les ateliers du Grillenbreit ou national comme les séminaires et groupes de travail de l'ANCCLI (association national des CLI) en lien avec les problématiques traitées par la CLIS de FESSENHEIM.

Au vu de ce qui précède et du rapport d'activité 2024 de la CLIS de FESSENHEIM, je vous prie de bien vouloir me donner acte de la présente communication.